

# CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

**Madame, Monsieur,**

**Recycler vos emballages devient plus simple ! A partir du 31 mars dans votre commune, vous pourrez déposer tous vos emballages sans exception dans le conteneur jaune : et notamment tous les emballages en plastique.**

Et c'est nouveau, **tous les films et sacs en plastique.**

Sans changements, les emballages en verre sont à déposer dans le conteneur vert et les papiers dans le conteneur bleu.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et rechercher des solutions pour nous améliorer !

**Recycler plus d'emballages en plastique, le SICTOM de la Bièvre s'engage pour faire progresser le recyclage !**

Au début des années 2000, les consignes de tri des emballages étaient : le métal, le carton (petit format), les briques et uniquement les bouteilles et flacons en plastique, dans le conteneur jaune.

Suite à l'extension des consignes en 2012, la filière de recyclage des pots et barquettes s'est vue pérennisée.

Grace aux efforts des habitants des 50 premières collectivités à avoir participé à l'extension des consignes, l'ensemble des communes du SICTOM peuvent poursuivre leur lancée vers le tri de TOUS les emballages plastique en acceptant dès aujourd'hui les films, les sacs et sachets...

**Bref ! ...TOUS les emballages en plastique.**

**Le tri devient plus facile.**

Si c'est un emballage, on le dépose dans le conteneur de tri (jaune).

Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur (pas de sac).

**Attention : ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).**

Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés par les changements du tri. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

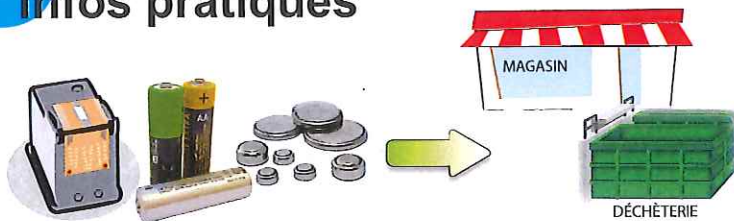
Si vous avez un doute, une question, n'hésitez pas à contacter votre collectivité aux coordonnées indiquées sur l'enveloppe ou le mémo-tri joint à ce courrier.

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire et en France. Nous sommes tous acteurs du geste de tri : engageons-nous, **TRIONS PLUS !**

André GAY, Président du SICTOM



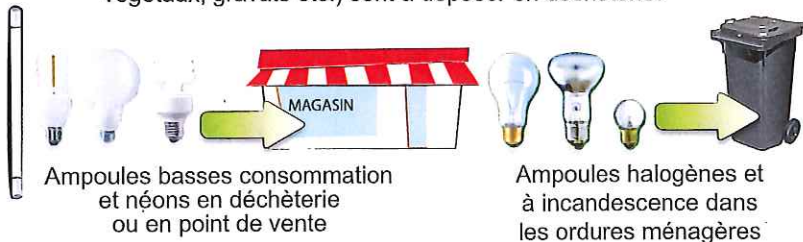
## Infos pratiques



Les cartouches d'encre et les piles usagées dans les bornes de collecte (magasins, mairies, écoles, déchèteries)



Tous vos déchets encombrants (électroménagers, ameublement, végétaux, gravats etc.) sont à déposer en déchèterie.



Ampoules basses consommation et néons en déchèterie ou en point de vente

Ampoules halogènes et à incandescence dans les ordures ménagères



Tous vos textiles, linges et chaussures sont à déposer dans les bornes de collectes.

## Les déchèteries

APPRIEU La Contamine, ZA Bièvre Dauphine	04.76.06.10.94
AUTRANS Route de Méaudre, ZA des Morets	06.80.14.23.19
BEAUCROISSANT Chemin des Blaches	04.76.06.10.94
BEAUREPAIRE Route de Lens Lestang	04.74.84.61.81
CHABONS Route de Liars	04.76.06.10.94
LA CÔTE SAINT-ANDRÉ Chemin des Charpillates	04.74.20.33.03
MONTSEVEROUX Route de la Varèze	04.74.20.39.16
NANTOIN Les Grandes Terres	04.74.54.13.73
ROYBON Route de Montfalcon	04.74.20.86.73
SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS Route de la Frette	04.76.93.44.16
SAINT-JEAN DE BOURNAY Lieu dit "Le Reposu"	04.74.59.79.40
SAINT-NIZIER DU MOUCHEROTTE	04.76.95.17.87
VILLARD DE LANS Route des Jarrands	04.76.95.17.87
VIRIVILLE Route de Marcilloles	04.74.20.86.73
RECYCLERIE Autrans-Méaudre en Vercors et Villards de Lans	04.76.95.62.01
RESSOURCERIE St Pierre de Bressieux	04.27.69.00.62



Tous vos déchets médicaux sont à déposer dans les pharmacies ou en déchèterie.

# Oui, au tri !

SICTOM  
des Pays  
de la Bièvre



04.74.53.82.30

Bièvre  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

04.76.06.98.98



La Communauté de Communes  
du Massif du Vercors

04.76.95.62.01

CITEO

www.consignesdetri.fr

**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**

## Les emballages



Emballages  
métalliques



Briques  
alimentaires



Cartonnettes



Bouteilles, flacons,  
pots et barquettes plastiques



Sacs et films  
plastiques

## Les papiers



Journaux et  
magazines



Catalogues et  
annuaires



Cahiers et livres



Enveloppes,  
courriers et lettres



Publicités, Prospectus

## Le verre



Bouteilles et flacons en verre



Pots et bocaux en verre

## Le compost



Déchets de cuisine

(Épluchures fruits et légumes,  
marc de café et de thé, restes de repas...)

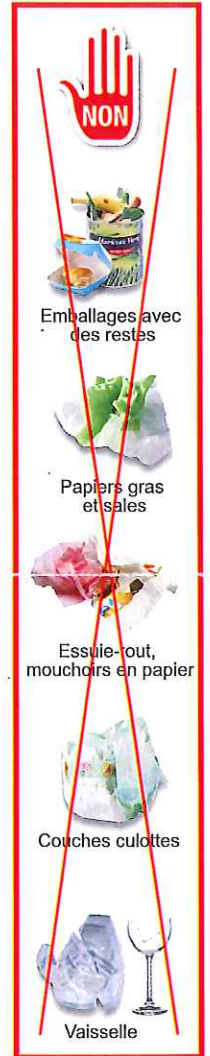


Sciures, essuie-tout



Déchets de jardin

(Feuilles mortes, tontes pelouses,  
branchages, paille...)



Emballages avec  
des restes

Papiers gras  
et sales

Essuie-tout,  
mouchoirs en papier

Couches culottes

Vaisselle